

Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute (DEMK)

Financement



Sanitaire et social subventionné

Organisme responsable et contact

CHU DE POITIERS-IRFPS-(IFSI-IPDE-IFMEM-IFE-IFMK-IFCS-IADE-IFAS-IFA-CFARM) – POITIERS (7302042)

05.49.44.10.03
ifmk.direction@chu-poitiers.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Elève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier
Concours
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Année universitaire préparatoire

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires afin d'exercer le métier de masseur-kinésithérapeute La pratique de la masso-kinésithérapie comporte la promotion de la santé, la prévention, l'éducation, le diagnostic kinésithérapique et le traitement des troubles du mouvement ou de la motricité de la personne, des déficiences ou altérations des capacités fonctionnelles des personnes à tous les âges de la vie.

Contenu et modalités d'organisation

Durée du parcours complet : 3450h (4 années) La formation comprend des enseignements théoriques organisés en institut ou à distance (1980h) et une formation réalisée en milieu professionnel (1470h, 42 semaines). Des dispenses sont possibles pour les détenteurs de certains diplômes. Référentiel de compétences 1. Analyser et évaluer sur le plan kinésithérapique une personne, sa situation et élaborer un diagnostic kinésithérapique 2. Concevoir et conduire un projet thérapeutique en masso-kinésithérapie, adapté au patient et à sa situation 3. Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage 4. Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une séance de masso-kinésithérapie 5. Établir et entretenir une relation et une communication dans un contexte d'intervention en masso-kinésithérapie 6. Concevoir et mettre en œuvre une prestation de conseil et d'expertise dans le champ de la masso-kinésithérapie 7. Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle 8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques 9. Gérer ou organiser une structure individuelle ou collective en optimisant les ressources 10. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs 11. Informer et former les professionnels et les personnes en formation

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute - Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00302834	du 05/09/2022 au 30/06/2026	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS-IRFPS-(IFSI-IPDE-IFMEM-IFE-IFMK-IFCS-IADE-IFAS-IFA-CFARM) – POITIERS (7302042)		Non éligible	
00369738	du 01/09/2023 au 30/06/2027	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS-IRFPS-(IFSI-IPDE-IFMEM-IFE-IFMK-IFCS-IADE-IFAS-IFA-CFARM) – POITIERS (7302042)		Non éligible	

00450902	du 02/09/2024 au 30/06/2028	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS- IRFPS-(IFSI-IPDE- IFMEM-IFE-IFMK- IFCS-IADE-IFAS-IFA- CFARM) – POITIERS (7302042)	Non éligible	FPC
00589487	du 01/09/2025 au 30/06/2029	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS- IRFPS-(IFSI-IPDE- IFMEM-IFE-IFMK- IFCS-IADE-IFAS-IFA- CFARM) – POITIERS (7302042)	Non éligible	FPC